

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42067

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 2302 de Mme Autain

AVANT L'ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 2, après le mot :

« système »,

insérer les mots :

« pas parfaitement universel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement entend tirer les conséquences des propos du rapporteur indiquant que le système de retraite "n'est pas parfaitement universel".